



Contester la liquidation de la communauté

Par **marimedhsalom**, le **28/02/2013** à **10:06**

[fluo]bonjour[/fluo]

Après un chantage de mon mari, me signifiant qu'il licencierait mon fils, j ai donc cédé mes parts de la sci et du fond artisanal. Aujourd'hui mon ex a vendu l'entreprise à mon fils et ne lui a pas fait de cadeau. Est-il possible de faire un recours auprès de la justice (j'avais 50% de la sci nous étions mariés sur le régime de la communauté) la séparation des biens a eu lieu en 1996

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **28/02/2013** à **11:17**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre